

2019 |



| L'ESSENTIEL DES COMPTES

Association reconnue d'utilité publique

L'Essentiel des comptes 2019 est un document d'information simplifié qui a pour objet de donner annuellement une information claire et synthétique sur l'Unapei, ce qu'elle est, ce qu'elle a fait, sur les fonds qu'elle a reçus et sur leur utilisation au cours de l'année 2019. Sa finalité est de rendre compte aux donateurs et au public des ressources provenant de la générosité reçues par l'organisation et de ce qu'elle en a fait.

Ce document rend compte des actions menées par l'association Unapei au cours de l'année 2019, qui fait appel à la générosité publique pour ses propres missions et ne reverse pas directement les fonds collectés aux associations locales. Chaque association locale est libre de réaliser un document similaire que vous pouvez éventuellement consulter sur leur site internet.



MERCI D'ÊTRE #AVECNOUS

Notre réseau associatif a été fondé par des entrepreneurs militants, désireux d'améliorer l'accompagnement et les droits des personnes handicapées. Ils ont su inventer, partout en France des solutions d'accompagnement adapté, pour leurs enfants mais aussi pour toutes les familles concernées par le handicap. Nous sommes fiers à l'Unapei de prolonger leurs actions. Pour construire la société solidaire et inclusive que nous défendons, bien des conquêtes restent encore à réaliser dans tous les domaines de la vie : accessibilité, santé, éducation, travail, habitation, citoyenneté. Ce sont ces combats qui nous animent et nous mobilisent au quotidien. 2019 a été une année forte. L'Essentiel des comptes de l'Unapei vous présente les ressources perçues et leur utilisation au cours de cette année pour une meilleure vision de nos actions.

Ensemble, restons mobilisés pour améliorer le quotidien des personnes handicapées et de leurs familles.

Luc Gateau, Président de l'Unapei

QUI SOMMES-NOUS ?

Mouvement citoyen, l'Unapei œuvre, depuis 60 ans, pour que les personnes, quelle que soit la singularité de leur handicap, accèdent aux mêmes droits que tous. L'Unapei s'engage pour une société solidaire, inclusive et respectueuse des différences et du libre-choix des personnes handicapées. Son réseau de 550 associations membres innove sur tous les territoires et construit des solutions d'accompagnement évolutives et adaptées à chaque étape de la vie des personnes handicapées pour agir contre l'isolement et l'exclusion sociale. L'Unapei rassemble 900 000 personnes handicapées, familles, amis, professionnels et bénévoles et est la principale union d'associations rassemblant des services et établissements dans le secteur du handicap en France : 3 000 établissements pilotés par 95 000 professionnels et 70 000 bénévoles.

L'APPEL À LA GÉNÉROSITÉ PUBLIQUE POUR RENFORCER NOTRE POUVOIR D'AGIR

L'Unapei a initié une démarche d'appel à la générosité publique en 2014. Les ressources générées depuis 5 ans sont ainsi en constante évolution et contribuent à la réussite des actions menées par l'Unapei et la pérennité financière de l'association. Les fonds collectés grâce à la générosité des donateurs, entreprises et légataires viennent ainsi contribuer au budget global de l'association et alimentent notamment :

- Les actions de plaidoyer et d'influence pour faire progresser les droits des personnes handicapées et de leurs familles,
- Les actions de soutien et d'accompagnement des associations,
- Les actions de sensibilisation du public au handicap intellectuel.

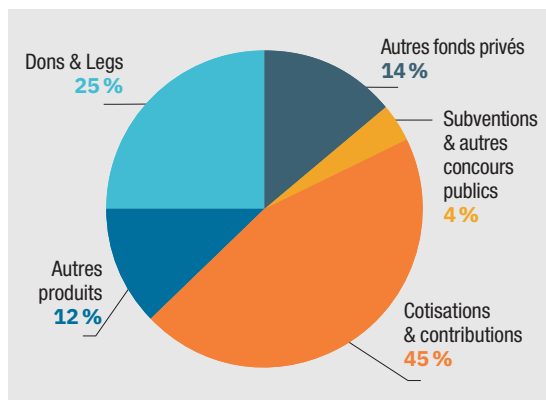
LES COMPTES 2019

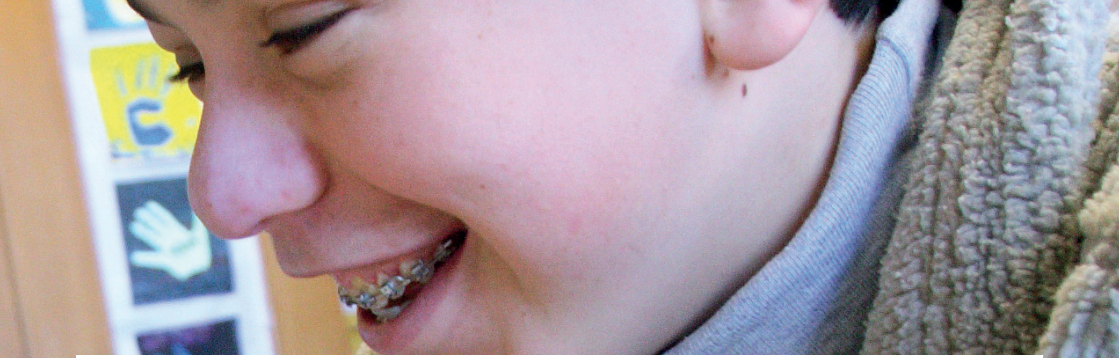
LE COMPTE D'EMPLOI DES RESSOURCES

Emplois	Emplois 2019 (en €)	Ressources	Ressources 2019 (en €)
Missions sociales	6 098 628	Dons & Legs	1 695 216
● Réalisés en France	6 098 628	● Dons manuels affecté et non-affectés	719 411
● Réalisés à l'étranger	0	● Legs & autres libéralités non-affectées	975 805
Frais de recherche de Fonds	220 941	Autres fonds privés	1 002 685
Frais de fonctionnement	412 791	Subventions & autres concours publics	255 423
		Autres produits	3 926 935
Total des emplois de l'exercice inscrits au compte de résultat	6 732 359	Total des ressources inscrites au compte de résultat	6 880 260
Dotation aux provisions	103 732	Reprise des provisions	30 226
Engagement à réalisés sur ressources affectées	275 546	Report des ressources affectées non-utilisées des exercices antérieurs	206 248
Excédent de ressources de l'exercice	5 097		
Total général	7 116 734	Total général	7 116 734

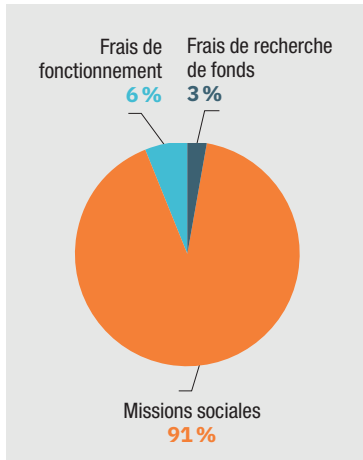
LES RESSOURCES 2019

En 2019, le total des ressources inscrites au compte de résultat de l'Unapei s'élevait à 6 880 260 €. Cette année encore, l'Unapei était majoritairement financée par les cotisations et contributions des associations et de leurs familles adhérentes, qui représentent 45% des ressources de l'Unapei. Les ressources collectées auprès du public à travers les dons et legs représentaient 25% du budget de l'Unapei, en augmentation de 3 points par rapport à 2018.





LES EMPLOIS FINANCÉS PAR LA GÉNÉROSITÉ PUBLIQUE



Les ressources issues de l'appel à la générosité du public ont continué à se développer en 2019 avec une contribution toujours plus grande au financement des missions sociales de l'Unapei. L'année 2019 a été marquée par une forte activité de la tête de réseau Unapei tant dans ses actions de plaidoyer et de communication que dans son rôle de catalyseur de projets au service de la qualité de l'accompagnement des personnes handicapées et de leurs familles. La répartition de l'affectation des ressources a quant à elle été similaire à l'an passé : 91% des ressources pour les missions sociales, 6% des ressources dans les frais de fonctionnement et 3% des ressources attribués aux frais de recherche de fonds.



TRANSPARENCE ET CONTRÔLE

Les informations présentes sur l'Essentiel 2019 sont issues du rapport moral et financier de l'Unapei, publié au Journal Officiel et disponible sur le site internet de l'Unapei : www.unapei.org. Conformément aux obligations légales, les comptes annuels 2019 ont été contrôlés par un Commissaire aux Comptes (Deloitte & Associés) qui les a certifiés. Ils ont été approuvés par l'Assemblée Générale de l'Unapei le 25 septembre 2020.

COMITÉ DE LA CHARTE ET DON EN CONFIANCE



En 2019, l'Unapei a obtenu le label « Don en Confiance », certifiant à ses différentes parties prenantes que l'association respecte les quatre grands principes

du Don en Confiance : respect du donateur, transparence, probité et désintéressement, recherche d'efficacité. À ce titre, elle se soumet au contrôle du Comité et s'engage à en respecter la charte déontologique et les règles de transparence.

LES FAITS MARQUANTS 2019

LANCEMENT D'UNE MOBILISATION CITOYENNE **#JAIPASECOLE** QUI DONNE LA PAROLE AUX PARENTS D'ENFANTS EN SITUATION DE HANDICAP ET AUX PROFESSIONNELS.

Le 9 août 2019, l'Unapei lançait avec le soutien de ses partenaires l'opération #jaipasecole pour mettre en lumière le parcours scolaire des enfants en situation de handicap, souvent source d'exclusion et de perte de chance. Pour ce faire, un site internet dédié, www.marentree.org, donnait la possibilité à tous ceux qui sont confrontés à cette réalité de pouvoir exprimer leur situation. L'objectif était de rendre visible les invisibles et de disposer d'un outil qui permette d'évaluer les besoins sur tous les territoires.



CAP'FALC, UN OUTIL NUMÉRIQUE AU SERVICE D'UNE SOCIÉTÉ INCLUSIVE

Ce nouveau projet est développé grâce aux compétences d'Inria (Institut National de Recherche Informatique et Automatique, spécialisé en sciences et technologies du numérique), de FAIR (Facebook Artificial Intelligence Research, organisme regroupant plusieurs laboratoires de recherche en intelligence artificielle) et de l'Unapei. Cap'FALC vise à faire progresser l'accès à l'information pour tous et faciliter durablement la participation des personnes handicapées intellectuelles à la vie de la société. Le projet facilitera ainsi la production de textes en FALC (Facile à Lire et à Comprendre) grâce à un algorithme d'aide à la transcription. Cet outil numérique devrait voir le jour en 2021.

OBTENTION DE L'ACCÈS AU VOTE POUR TOUS POUR LES ÉLECTIONS EUROPÉENNES

Le 26 mai 2019, les élections européennes étaient l'occasion pour l'ensemble des personnes handicapées intellectuelles d'exprimer pleinement leur citoyenneté. En effet, pour la première fois, le scrutin était ouvert à toutes les personnes handicapées. Depuis mars 2019, la loi reconnaît le droit de vote à toutes les personnes protégées par une tutelle, qui était jusque là soumis à une décision du juge. Autre première, neuf des listes présentées ont publié une version en FALC (Facile à Lire et à Comprendre) de leur profession de foi.



MAIS AUSSI...

Janvier 2019

L'Unapei a été le premier contributeur au **Grand débat national sur la thématique du handicap**. Les associations du Mouvement ont ainsi organisé le quart des événements sur la thématique du handicap.

Février 2019

L'Unapei obtient de la CAF (Caisse d'Allocation Familiale) une **révision du formulaire de déclaration des ressources et le rétablissement des droits des allocataires**.

Mars 2019

Création d'une mallette pédagogique pour accompagner les réseaux d'aidants dans la gestion de la mesure de protection juridique de leur proche.

Avril 2019

L'Unapei lance GyroScope, un outil en ligne d'aide au pilotage pour les associations du Mouvement.

Juin 2019

L'Unapei organise la première journée dédiée aux entreprises adaptées de son réseau afin d'échanger sur l'impact des dernières réformes concernant le secteur du travail protégé.

Juillet 2019

L'Unapei joue un rôle décisif dans l'adoption de la **directive européenne concernant l'équilibre entre vie professionnelle et vie privée des parents et des aidants**. Les États membres ont trois ans pour intégrer ces droits dans leur législation nationale.

Octobre 2019

Comme chaque année, l'Unapei a organisé avec les associations du Mouvement son **Opération Brioches**. Pendant une semaine, des ventes de Brioches sur tout le territoire permettent de récolter des fonds afin de soutenir les actions locales.

Décembre 2019

La Flat, l'Unaf et l'Unapei publient une tribune et demandent une **politique cohérente pour les majeurs protégés**.

4 365 personnes
bénéficiaires du dispositif
d'aide au départs en vacances
Unapei-ANCV.



En 10 ans, ce projet
a permis à plus de
30 000 personnes
de partir en vacances.

